

Proposition de la Ligue des Propriétaires

Référendum suggéré sur le projet de centre culturel et récréatif

DRUMMONDVILLE (JPC) — La ligue des propriétaires de Drummondville, dont le président est M. Robert Girard, ne semble pas avoir chômé durant la période des vacances...

A la suite de rencontres entre la cité et le gouvernement provincial, de même qu'avec les dirigeants de la ligue au sujet du coût élevé et jugé prohibitif du projet...

Il est bien évident, a ajouté M. Girard, que si le projet devait atteindre ou même dépasser le million, la Ligue n'a aucune objection à sa construction...

La Ligue serait de beaucoup plus favorable à l'établissement d'une vraie bibliothèque plutôt qu'une salle de théâtre, laquelle, selon elle, coûterait énormément cher d'entretien...

De toute façon, il faudra que le problème soit réglé prochainement, si l'on veut que cette construction soit prête pour commémorer le centenaire de la Confédération...

Son adversaire est disqualifié

La Pharmacie St-Pierre passe en semi-finale

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La Pharmacie St-Pierre s'est assurée les honneurs de la série quart de finale, 2 de 3, malgré la victoire de 5 à 3 du Dominion Dyeing sur ce dernier...

Le lanceur Marcel Rajotte a limité les adversaires à 5 coups sûrs tandis que Real Gagne en a accordé 9 aux vainqueurs, le Dominion Dyeing...



Prêt pour l'aventure. Apprenez une spécialité, découvrez des horizons nouveaux et servez votre pays dans les Forces armées du Canada.

Drummondville contée...

Si la température se montre clémente, durant la présente fin de semaine, celle-ci sera marquée de plusieurs événements, car en plus du congrès provincial des conseils de comtes auquel assisteront les hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, et Bernard Pinaud, ministre de la Voirie...

Il y aura d'abord le pique-nique de l'Association libérale du comté de Drummond au Parc des Voltigeurs, qui devrait grouper plus de 2,000 personnes...

Celui de l'Harmonie de Drummondville au camp de Santé et qui recevra vraisemblablement la visite des membres du conseil de la cité, auxquels fut envoyée une invitation spéciale...

Et enfin, celui du conseil No 1 des Aramis de cette ville, à St-Lucien, et au cours duquel les membres du nouveau corps de Majorettes, qui sont devenues la propriété du conseil, donneront leur première démonstration...

La caravane de prudence du ministère des Transports et Communications, que dirige l'hon. Claire Kirkland-Casgrain, a terminé, cette semaine, la moitié de son parcours pour 1965...

Le premier d'automobilistes dans ces deux centres. L'OTJ de cette ville célébrera, à compter de la semaine prochaine, le dixième anniversaire de sa fondation, et des événements spéciaux ont été prévus pour toute la semaine...

Au cours des semaines à venir et jusqu'au premier octobre prochain, les mêmes services seront offerts dans l'est du Québec, le seront dans l'ouest, notamment à Shawinigan, Joliette, Sorel, Drummondville, St-Hyacinthe, Granby et St-Jean d'Iberville...



LES BOVINS DE RACE croisée sont l'objet d'une attention particulière parmi les membres du Cercle des Jeunes Agriculteurs de Princeville. Les responsables du mouvement soulignent que c'est là un premier pas vers l'amélioration des bovins laitiers par le croisement avec des reproducteurs de race...

De gauche à droite: M. Gilles Bourbeau, étudiant en sciences agricoles, attaché au bureau des agronomes de Victoriaville, durant les vacances; M. René Lemieux, avec l'animal qui a obtenu le deuxième prix; M. Marcel Gagnon, dont la génisse a eu le premier prix, et M. Marc-Henri Pelletier, qui agissait, comme M. Bourbeau, comme conseiller des concurrents pour la préparation des génisses.

La mort de Sr Hyacinthe de Jésus a été accidentelle

DRUMMONDVILLE (JPC) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le premier témoin entendu fut sœur Françoise de Jésus, de la même communauté, de cette ville, qui identifia positivement la victime comme étant bien sœur Hyacinthe de Marie, née Alma Robert, et âgée de 75 ans...

Le premier témoin entendu fut sœur Françoise de Jésus, de la même communauté, de cette ville, qui identifia positivement la victime comme étant bien sœur Hyacinthe de Marie, née Alma Robert, et âgée de 75 ans...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le Grand Prix Cycliste de Drummondville mettra aux prises plus de 50 concurrents

DRUMMONDVILLE (SB) — C'est demain après-midi, que sera couru pour la deuxième année consécutive "Le grand prix cycliste de Drummondville".

Cette compétition a vu le jour pour la première fois à Drummondville grâce au dévouement de M. Laurent Chabot, l'organisateur de cette grande manifestation sportive et on se souvient qu'à cette occasion elle avait remporté un succès monstre.

Le comité local de la ville étape du Tour du St-Laurent, verra au bon ordre dans la compétition qui est présentée, cette année, dans le cadre des fêtes du 150e anniversaire de Drummondville.

Cette activité sera également présidée par M. Georges Plamondon, de la Compagnie Coca Cola et Gérard Raymond de la Brasserie Dow. Ces deux sportifs bien connus de notre région remettront les récompenses aux vainqueurs du circuit fermé.

Selon M. Laurent Chabot, l'organisateur, quelque 50 coureurs de classe senior B et junior, venant d'un peu partout à travers la province, prendront le départ dimanche.

Voici d'ailleurs la liste des coureurs inscrits à ce jour, ainsi que le nombre de points qu'ils ont accumulés au cours de nombreuses compétitions (une victoire, c'est-à-dire le premier rang vaut 16 points au coureur).

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...



Senior B et Junior. Points No. B. Gagné, Mont. 108 108. J.-G. Gibeault, Mont. 93 123. J. Beland, Drum. 92 117. Aboud Hakem, Mont. 74 134. A. Longchamp, Dru. 64 112. Fr. Paquin, Mont. 59 22. D. Paduano, Mont. 38 22. A. Filion, Mont. 36 133. P. Guerin, Mont. 36 86. C. Romano, Mont. 34 101. J. Pépin, T-Riv. 28 163. M. Jobin, Shaw. 27 44. J.-C. Roy, Ste-Thér. 23 25. C. Carrière, Mont. 21 83. R. Precinin, Shaw. 21 83. M. Desrosiers, Drum. 21 11. G. Gagnier, Mont-N. 21 119. A. Renese, V. St-M. 5 84. G. Authier, Vil. St-M. 20 136. G. Poirier, Qué. 19 13. M. Bouchard, V. LaS. 3 140. Louis Adam, Mont. 18 115. M. Aznar, Lafleche 16 66. R. Mori, V. St-M. 3 146. C. Samson, Mont. 16 89. D. Allard, Duv. 3 61. G. Bouchard, Vil. LaS. 15 68. F. Lisela 3 106. M. Sauvage, Mont. 14 138. E. Cloutier, Mont. 2 77. A. St-Amour, Mont. 14 138. Ar. Andreoli, 2 77. G. Toupin, Mont.-N. 13 69. E. Loranger, Mont. 3 35. G. Dominique, Mont. 5 60. A. Archambeault 5 14. Giuseppe, Mont. 5 29. J. Panneton, Mont. 5 29. A. Renese, V. St-M. 5 84. Serge Dion, Dru. 4 192. M. Bouchard, V. LaS. 3 140. J.-P. Chevalier 3 61. R. Mori, V. St-M. 3 146. D. Allard, Duv. 3 61. F. Lisela 3 106. C. Blanchette, Dr. 3 106. E. Cloutier, Mont. 2 77. Ar. Andreoli, 2 77. E. Loranger, Mont. 3 35.

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

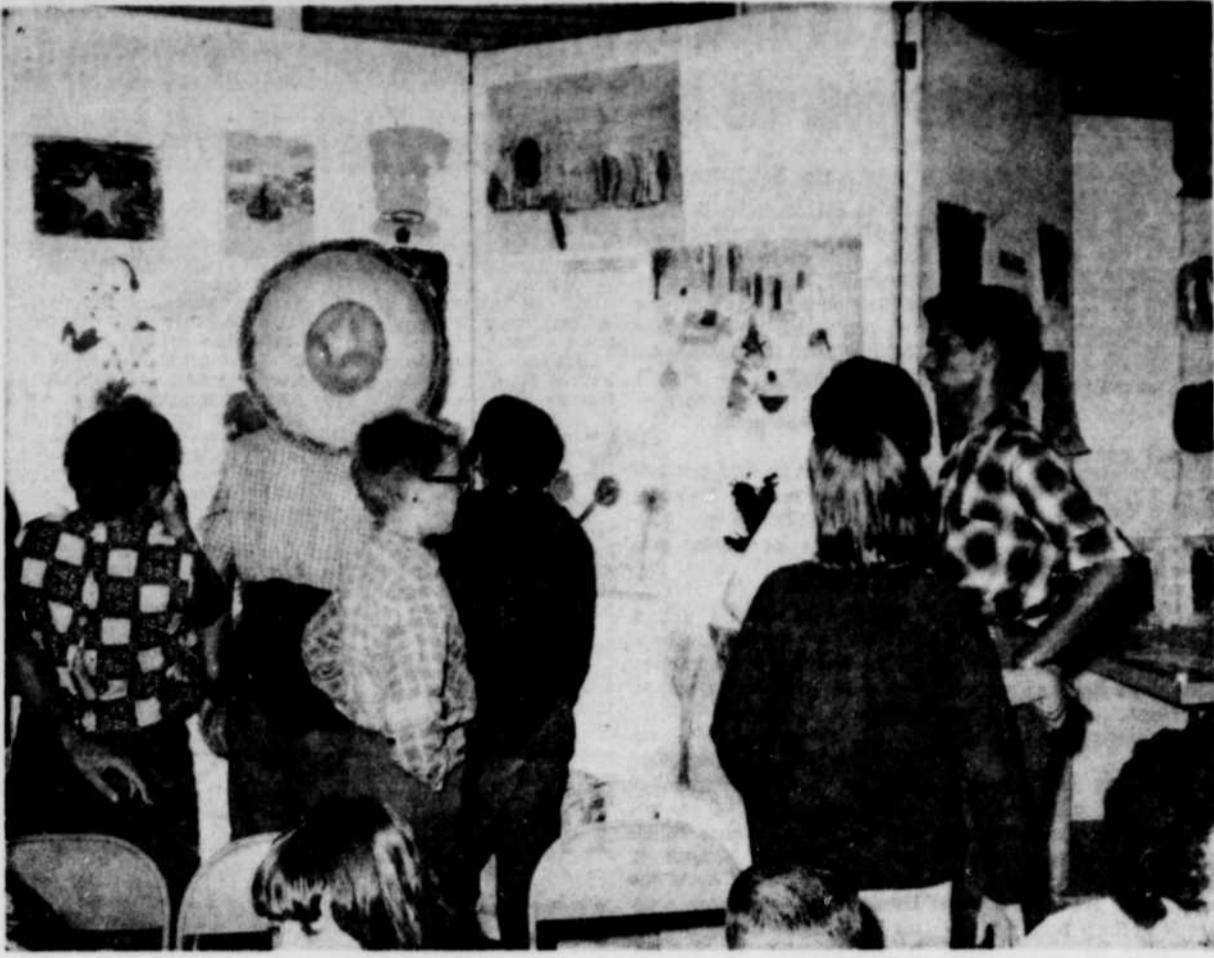
Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

Le verdict de mort accidentelle a été rendu jeudi soir à la morgue J.N. Donais Ltee, à l'issue de l'enquête que présidait le Dr René Millet, coroner pour le district de Drummond...

2 MAGASINS NEUFS A LOUER dans le Centre Commercial de Nicolet, Place 21 Mars. Grandeur: 1000 pieds de plancher chacun.

Hamel & Malouin. Ingénieurs-Conseils, Mécanique - Electricité, Structure - Municipal. 480, St-Jean - Drummondville - GR. 8-4151



LES TRAVAUX QUI ONT été exécutés par les jeunes Otejistés de Victoriaville ont pu être admirés par la population, jeudi soir et hier, vendredi. La saison a été bien remplie, à l'OTJ locale, et plusieurs jeunes ont pu compléter des œuvres intéressantes. Hier a-

près-midi, ces travaux ont été exposés sur la rue Notre-Dame est, au cœur du centre commercial de Victoriaville. Sur la photo, nous apercevons quelques personnes admirant ces œuvres, lors de la soirée canadienne de jeudi soir.

(Photo André)

Warwick souligne la victoire du Cercle Musical lors du festival de Waterloo

WARWICK — C'est par un défilé dans les rues de la ville et un concert en plein air que le Cercle Musical de Warwick a voulu rendre hommage à la population de Warwick pour le support apporté durant la dernière année, ce qui leur a permis de remporter la première place lors du festival de Waterloo, le 1er août dernier.

En deuxième, S. H. le maire Jules Cournoyer, de Warwick, M. le curé Lucien Roberge, et M. Paul-Emile Cantin, secrétaire général de la Fédération des Fanfares. En troisième, S. H. le maire Édouard Desharnais, de la municipalité rurale. M. Emile Ducharme, ex-directeur musical, ex-membre du Cercle Musical, et représentant de la Fondation Baril, qui apporte son aide également au Cercle Musical.

Arrivé au kiosque, le concert fut ouvert par l'hymne national et ce fut M. Blondin

Plourde qui s'adressa à la foule. Il rendit hommage à tous les bienfaiteurs du Cercle Musical tout en mentionnant, le conseil de ville, le conseil du canton, la fabrique, la Fondation Baril.

Il enchaîna en donnant des détails sur la tenue des concours à l'occasion du festival et les précautions qui furent prises pour présenter une tenue impeccable et une discipline indiscutable.

Il souligna également le travail effectué par chacun des musiciens et en particulier par le comité formé de Léon Côté, Onil Bergeron, Philippe Campagna qui l'ont fort bien

appuyé pour maintenir le Cercle Musical en activités et le mener vers les honneurs du festival et ce, pour une troisième année consécutive.

Le secrétaire-général de la Fédération fut invité à présenter le pontage que s'était mérité Warwick et sur 110 points maximum, un total de 101.12 points fut obtenu soit seulement 3.4 de point de plus que la Philharmonique de Thetford Mines qui obtenait 100 et 3.4 il va sans dire que les deux premières places furent chaudement disputées.

Avant de terminer, M. Cantin, invita le directeur musical, l'abbé Claude Bergeron à présenter une décoration à M. Blondin Plourde en guise de reconnaissance pour services rendus depuis 1958 alors que le Cercle Musical a connu sa transformation.

Tournoi de tennis en marche dès ce matin

Plus de 150 rencontres seront simultanément jouées à Victoriaville et à Arthabaska

VICTORIAVILLE (AD) — C'est ce matin à 10 heures que la première balle sera frappée, inaugurant le tournoi de tennis invitation de la ligue des Bois-Francs. Les compétitions se poursuivront jusqu'à demain soir, alors que quelque 150 matchs seront disputés simultanément à Arthabaska et Victoriaville.

Les rencontres se feront dans les catégories junior et senior, classes hommes et femmes en double et simple. Le choix des compétitions est donc des plus vastes et les amateurs de tennis de la région pourront assister à de nombreuses rencontres qui promettent de satisfaire les plus difficiles.

Plus de 100 inscriptions sont enregistrées venant de Drummondville, Victoriaville, Sherbrooke, Arthabaska, Thetford-Williams, Black-Lake, Coaticook, Plessisville et Asbestos.

Les contrôleurs du tournoi sont M. Raymond Faillie pour Arthabaska et Jean-Paul Levesseur pour Victoriaville.

Voici la liste des inscrits avec l'horaire complet des compétitions qui se dérouleront à Victoriaville et Arthabaska, au cours de cette fin de semaine.

Samedi à Victoriaville:
10 hres — G. Roux vs Gérard Lefevre, M. Delisle vs C. Aubert, C. Lemaire vs M. Tardif.
11 h 30 — R. Turgeon vs R. Dion, G. Drapeau vs P. Ver-ville, C. Bilodeau vs P. Bourgeault.
1 hre — B. Morin vs G. Lemieux, D. Guay vs C. Rivard, L. Morel vs B. Duss.
2 h 30 — M. Boileau vs A. Tremblay, J. Dumas vs A. Verrier, J. Boileau vs gagnant Faillie St-Jacques.
Blanchette, L. Couture vs L. Talbot, G. Verville vs G. Fréchet.
5 h 30 — C. Rivard vs A. Verrier, J. F. Hamel vs R. Royer, A. Lord vs Dumas vs Verrier.
7 hres — C. Métras vs Bernier ou Roberge, A. Girouard vs Pélouquin ou Lantagne, D. Bellemare vs Morin ou Lemieux.
8 h 30 — R. Simeon vs Lacroix ou Blanchette, B. Four-nier vs Boileau ou Tremblay, A. Lavolette ou G. Prince vs Hamel ou Royer.
9 h 30 — L. Morel ou Duss vs Fréchet ou Verville, Lantagne vs Delisle ou Aubert.

Samedi à Arthabaska:
10 hres — R. Faillie vs J. C. St-Jacques, N. Lecompte vs M. Trottier, F. Brouillard vs R. Charland, G. Roux vs J. Verrier.
11 h 30 — G. Bernier vs B. Roberge, J. Desroches vs D. Pépin, J. D. Laurendeau vs J. P. Leveillé, R. Gagnon vs M. Pépin.
1 hre — M. Brouillard vs F.

Martin, L. Pélouquin vs F. Martin, F. Tourigny vs J. Lantagne, B. Laroche vs P. Des-fossés.
2 h 30 — A. Lavolette vs G. Guy, F. Lamoureux vs N. Nadeau, C. Bernier vs L. Morel, L. Pélouquin vs P. Verrier.
4 hres — R. Bertrand vs A. Larose, D. Verrier vs F. Roy, C. Boudreau vs R. Gosselin, D. Couture vs L. Nadeau.
5 h 30 — J. C. Bonneau vs F. Martin, F. Lamoureux vs G. Lefebvre, Guay ou Rivard vs Dion ou Turgeon, Drapeau ou Verville vs Roux ou Lefevre.
7 hres — R. Pouliot vs Desroches ou Pépin, G. Bilodeau vs Brouillard ou Martin, A. Blais vs Gagnon ou Pépin, Tourigny ou Lacroix vs Laroche ou Des-fossés, Black-Lake, Coaticook, Plessisville et Asbestos.

8 h 30 — M. Soucy vs Lamoureux ou Nadeau, R. Verrier vs Bertrand ou Larose, M. Boileau vs Bonneau ou Martin, Lamoureux ou Lefevre vs Laurendeau ou Leveillé.
9 h 30 — L. Morel ou B. Duss vs G. Fréchet ou G. Verville, G. Lemieux vs C. Rivard ou A. Verrier, P. Lambert vs M. Delisle ou C. Aubert.

Dimanche à Victoriaville:
1 hre — Moré-Pélouquin vs Nadeau-Pouliot, Hamel-Bilodeau vs Morin-Roux, Verrier-Des-fossés vs Verrier-Gagnon.
2 h 30 — Lacroix-Drapeau vs Pépin-Prince, L. Vallières vs D. Verrier ou F. Roy, J. Vallée vs D. Verrier ou F. Roy, G. J. Vallée vs C. Boudreau ou Rita Gosselin.
4 hres — Larose-Guay vs Rivard-Lemieux, D. Dubuc vs

Talbot ou Couture, Boileau-Verrier vs Bernier-Blais ou Laroche-Roux.
5 h 30 — Verrier-Verrier vs Carignan-Hinse, Tourigny-Bonneau ou Lefevre-Leveillé vs Verrier-Desfossés ou Verrier-Gagnon, Belleau-Verrier vs Hamel-Bilodeau ou Morin-Roux.
7 hres — Nadeau-Dubuc vs Roy-Lesage ou Verrier-Talbot, Verrier-Boileau vs Lantagne-Aubert, Soucy-Lamoureux vs Lacroix-Drapeau ou Pépin-Prince.
8 h 30 — C. Lemaire ou M. Tardif vs C. Bilodeau ou P. Bourgeault, Martin-Bilodeau vs Verrier-Desfossés ou Verrier-Gagnon, Tremblay-Roberge ou Simon-Blanchette vs Moré-Pélouquin ou Nadeau-Pouliot.

Dimanche à Arthabaska:
1 hre — Tremblay-Roberge vs Simon-Blanchette, Lefevre-St-Jacques vs Lord-Dion, Bernier-Blais vs Laroche-Roux, Tourigny-Bonneau vs Lefevre-Leveillé.
2 h 30 — Verrier-Boileau vs Lantagne-Aubert, Delisle-Dumas vs Turgeon-Desroches, Couture-Couture vs Vallières-Gosselin, Roy-Lesage vs Verrier-Talbot.
4 hres — Martin-Lavolette vs Lambert-Brouillard, H. Roy vs D. Couture ou L. Nadeau, G. Bilodeau vs B. Brouillard ou Charland, Bernier ou Morel vs Roux ou Verrier.
5 h 30 — Lemaire-Lemaire vs Trottier-Bergeron, Pépin-Nadeau vs Rivard-Lemieux, Moré-Pélouquin vs Tourigny-Bonneau.
7 hres — Vallières-Boudreau vs Couture-Couture ou Vallières-Gosselin.
8 h 30 — D. Verrier vs N. Lecompte ou M. Trottier.

Le concert terminé, les musiciens furent longuement applaudis et le tout se termina par une rencontre avec les musiciens et les officiels au Latin Qui Rit alors que des projets ont été élaborés pour la nouvelle année.

Les jeunes de l'OTJ visitent Arthabaska

PRINCEVILLE (G.A.R.) — Une visite inter-cités a permis aux jeunes qui fréquentent les terrains de jeux de Princeville de se rendre compte de ce que se passait ailleurs dans le domaine des loisirs organisés à cette époque de l'année.

Le concert terminé, les musiciens furent longuement applaudis et le tout se termina par une rencontre avec les musiciens et les officiels au Latin Qui Rit alors que des projets ont été élaborés pour la nouvelle année.

Les piscines ont été mises à la disposition des visiteurs qui en ont profité en prenant leurs ébats dans l'eau durant de longues heures. Des compétitions sportives étaient aussi au programme. La balle môle a été mise à l'honneur chez les garçons alors que les filles ont joué de la "raquette brûlée".

C'est M. Marc Langellier, moniteur en chef des terrains de jeux de Princeville, qui a dirigé les jeunes pour cette visite à Arthabaska. M. Langellier a été secondé par Mmes Pierrette Côté et Nicole St-Pierre ainsi que par MM. André Croteau et François Leclair qui sont en charge de groupes particuliers de jeunes pour les activités de vacances à Princeville.

À la suite d'une rencontre avec le moniteur en chef, Jacques Brière, il est certain que ces olympiques 1965 sont un succès sans précédent et les jeunes ont répondu comme jamais ils ne l'ont fait dans le passé.

Olympiques régionaux
Il faut noter que dimanche le 22 août, aura lieu à Warwick les olympiques régionaux où toute la population des Bois-Francs est cordialement invitée.

La Soirée canadienne de l'OTJ obtient du succès

VICTORIAVILLE (A.D.) — La "Soirée canadienne" de l'OTJ a connu un très vif succès, alors qu'une foule de jeunes, accompagnés de leurs parents s'étaient réunis en la salle de l'école secondaire des garçons de Victoriaville.

C'est au cours de cette fête que fut présenté le film "Nour sur Blanc" tourné au cours de l'été par une équipe de jeunes cinéastes recrutés parmi le Club des Ados. Ce film de 8 mm d'une durée de quelque 20 minutes faisait le contraste entre la vie au grand air et la vie à la ville.

Tous ceux qui ont assisté à la projection de ce film ont exprimé leur surprise devant les résultats. "Jamais on n'aurait cru que des jeunes de 12 à 15 ans pouvaient atteindre à une telle qualité dans le tournage de ce film."

Les monteurs se sont dit très satisfaits de cette première expérience et on se promet bien de recommencer l'été prochain.

Après la projection du film, les jeunes ont pu participer à une soirée canadienne avec danses folkloriques. Tous avaient revêtu le chemise à carreaux et quelques-uns la ceinture flechée.

Après avoir interprété quelques chansons à répandre, la soirée a officiellement commencé par une épulante de bière-Inde qui a eu pour effet de mettre l'enthousiasme chez les plus passifs.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu le tournoi de golf Yvon Thibeau, sur le terrain du club de Victoriaville. Cette compétition pour tous

les membres de la Légion canadienne de Victoriaville organisent un pique-nique, pour la fin de semaine qui aura lieu au terrain de camping des E-lans.

Il est question que le collège de Victoriaville dispense, au cours de la prochaine année, un cours menant à la licence en lettres.

LA PREMIERE ETAPE est en voie de réalisation pour le projet de filtration de l'eau à l'aqueduc municipal de Princeville. Il s'agit de l'installation d'une conduite d'aménée d'une longueur d'environ 5,000 pieds, entre l'usine de pompage actuelle et la future unité qui puisera l'eau dans des tuyaux filtrants enfoncés dans le

sous-sol, près de la rivière. Sur la photo, on remarque les puissantes machines ouvrant une tranchée dans la rivière Bulstrade, qui doit être traversée pour la conduite d'aménée. Cette partie des travaux a été confiée à P. Poirier Construction Inc., de Princeville.

(Photo Roberge et Fontaine)

soit \$37,716.40 à la Régionale des Bois-Francs

Déficit de \$37,716.40 à la Régionale des Bois-Francs

VICTORIAVILLE (AD) — A la fin de son exercice financier 1964-65, la Commission scolaire régionale des Bois-Francs accuse un déficit de \$37,716.40 par suite de dépenses de l'ordre de \$2,082,655.33 contre des revenus de \$2,044,938.93.

Ces chiffres sont dévoilés dans le rapport des états financiers de la Régionale tel que présenté aux commissaires lors de l'assemblée de jeudi soir. Les commissaires ont accepté le rapport financier préparé par le vérificateur, M. Jean Roy.

Ce déficit de \$37,716.40 sera prévu à l'item des dépenses du budget pour l'année 1965-66. C'est donc dire que ce montant sera remboursé par la contribution individuelle de chaque commission scolaire membre, selon le nombre d'élèves de chacune de ces commissions.

Les commissions scolaires qui seront affiliées à la Régionale au cours de la prochaine année n'auront pas à prendre la responsabilité de ce déficit puisqu'elles n'étaient pas membres de la Régionale au moment où ces dépenses ont été faites.

Par contre, toutes les commissions membres de la Régionale au cours de 1964-65 seront cotisées pour remplir ce déficit, même si elles devaient se séparer de la régionale des Bois-Francs.

Dépenses
Dans la liste des dépenses, le montant le plus élevé se trouve à l'item du traitement du personnel académique. En effet, les dépenses y sont de l'ordre de \$1,233,613.51 (direction des études et services connexes, \$57,675.00; direction des écoles, \$105,892.90; et personnel enseignant, \$1,070,045.61).

Les dépenses d'administration proprement dites s'élevaient à \$69,826.94. Elles comprennent, entre autres, la papeterie et mobiliers de bureau, les salaires des employés d'administration, les dépenses de voyages et frais de représentation, le loyer des bureaux, et les frais de représentation aux commissaires et syndicats.

Les dépenses d'administration pour ce qui a trait à l'enseignement sont de \$56,643.80.

Un total de \$134,083.48 a été dépensé pour les élèves et le personnel enseignant.

Le transport des élèves dans les maisons d'enseignement centrales a coûté \$175,393.80.

Les frais de scolarité sont de l'ordre de \$86,196.80, dont \$1,014.00 payés à d'autres Commissions scolaires.

Il faut également ajouter les dépenses pour les propriétés scolaires, \$277,256.40, les dépenses diverses, \$34,400.24, le service de la dette (intérêts sur emprunts temporaires), \$14,395.12, et les dépenses non réparties au 30 juin 1964, soient \$845.24.

Franc... Parler

VICTORIAVILLE (RL) — Un hôtelier d'Arthabaska et la propriétaire d'un restaurant à Victoriaville ont été tous deux condamnés par l'honorable juge Marc Fortin à une amende identique pour un même chef d'accusation. Les deux accusés ont été condamnés à \$50 d'amende et les frais pour ne pas avoir payé la taxe d'hôpital sur les repas pendant une période définie de temps. Ceci est une infraction contre l'article 3 sur la loi de la taxe d'hôpital. L'honorable juge approuva la requête de la Couronne qui lui suggérait d'imposer le minimum d'amende, soit \$50, même si les deux prévenus ont déclaré qu'ils n'avaient pas besoin de délai pour payer, un délai de trois jours leur fut accordé.

Le théâtre qui commande une brasserie bien connue du Québec présentera à Victoriaville, le 17 septembre, qui aura lieu au "table", de Marc-Gilbert Sauvageon. Le directeur et acteur principal de cette comédie en trois actes est nul autre que le populaire artiste montréalais Jean Duceppe. La distribution comprend plusieurs noms populaires du théâtre canadien. Plusieurs villes de la Belle Province ont eu l'occasion d'applaudir cette troupe et il ne fait aucun doute que la population de la ville-reine des Bois-Francs ne voudra pas manquer un tel spectacle. Tous les fonds recueillis au cours de cette soirée seront versés à deux organismes locaux, soit la Société St-Vincent-de-Paul et la Corporation des Gouverneurs scouts. La pièce sera présentée au cinéma Laurier, le 17 septembre. Un des organisateurs locaux du spectacle est M. Robert Caron, qui fait partie de l'exécutif de la Société St-Vincent-de-Paul et de la Corporation des Gouverneurs scouts. Ce dernier doit convoquer une conférence de presse, à la fin du présent mois, pour donner tous les détails de la représentation.

Les membres de la Légion canadienne de Victoriaville organisent un pique-nique, pour la fin de semaine qui aura lieu au terrain de camping des E-lans.

Il est question que le collège de Victoriaville dispense, au cours de la prochaine année, un cours menant à la licence en lettres.

C'est la première année que M. Yvon Thibeau commande un tournoi de golf. "On m'en a fait la demande, a déclaré M. Thibeau, et j'ai immédiatement accepté de commander cette compétition étant donné que je suis moi-même un fervent golfeur." On peut même s'attendre à ce que le tournoi Thibeau se répète par les années futures.

Les travaux d'arts plastiques et autres des jeunes membres de l'OTJ locale ont pu être admirés par toute la population et par les visiteurs de Victoriaville, alors qu'ils ont été exposés sur la rue Notre-Dame est, hier après-midi, au cœur du centre commercial. Jeudi soir, les mêmes œuvres avaient été exposées à la soirée canadienne qui s'est déroulée à la salle de l'école secondaire des garçons.

Les membres de la Légion canadienne de Victoriaville organisent un pique-nique, pour la fin de semaine qui aura lieu au terrain de camping des E-lans.

Il est question que le collège de Victoriaville dispense, au cours de la prochaine année, un cours menant à la licence en lettres.

C'est aujourd'hui qu'aura lieu le tournoi de golf Yvon Thibeau, sur le terrain du club de Victoriaville. Cette compétition pour tous

les membres de la Légion canadienne de Victoriaville organisent un pique-nique, pour la fin de semaine qui aura lieu au terrain de camping des E-lans.

Il est question que le collège de Victoriaville dispense, au cours de la prochaine année, un cours menant à la licence en lettres.

Près d'une centaine de golfeurs participeront au tournoi Thibeau

VICTORIAVILLE (R.L.) — Près de 100 golfeurs se sont déjà inscrits au tournoi de golf Yvon Thibeau, qui sera tenu sur le terrain du club local samedi, soit demain. Le premier départ sera donné ce matin. C'est la première fois qu'est organisé à Victoriaville le tournoi Yvon Thibeau, dont le commanditaire est M. Thibeau.

Ce tournoi en est un de 18 trous ouvert à tous les membres du club de golf de Victoriaville.

À la fin du tournoi, il y aura remise de prix aux meilleurs joueurs de la journée. Ces prix seront des plus intéressants si l'on considère qu'ils totalisent un montant de \$150.

Le tournoi est organisé par M. Thibeau, en collaboration avec M. Tancrède Tardif et avec M. Réal Roulet, capitaine du club de golf de Victoriaville.

M. Thibeau a déclaré qu'il avait l'intention de commander ce tournoi d'année en année et il espère donc que la première expérience de demain se traduira en un éclatant succès.



LA PREMIERE ETAPE est en voie de réalisation pour le projet de filtration de l'eau à l'aqueduc municipal de Princeville. Il s'agit de l'installation d'une conduite d'aménée d'une longueur d'environ 5,000 pieds, entre l'usine de pompage actuelle et la future unité qui puisera l'eau dans des tuyaux filtrants enfoncés dans le sous-sol, près de la rivière. Sur la photo, on remarque les puissantes machines ouvrant une tranchée dans la rivière Bulstrade, qui doit être traversée pour la conduite d'aménée. Cette partie des travaux a été confiée à P. Poirier Construction Inc., de Princeville.

Expertise complète sur la possibilité d'agrandir l'hôtel de ville de La Tuque

LA TUQUE (RL) — L'architecte Roger Villemure et l'ingénieur-conseil de la ville de La Tuque M. Maurice Vézina, ont commencé une expertise complète sur la possibilité pour les dirigeants de la ville de La Tuque d'agrandir l'hôtel de ville actuel.

Le maire Lucien Filion a déclaré que cette expertise déterminera ou non, si la municipalité serait sage de se lancer dans un projet de cette nature. Par ailleurs, le maire Filion a allégué que le conseil de ville suivra les directives de ces experts avant de se lancer dans ce projet.

Ce rapport de l'architecte Villemure et de l'ingénieur-conseil Vézina sera présenté vraisemblablement d'ici une quinzaine de jours. "Le conseil étudiera immédiatement ce rapport, de dire le maire Filion, afin de se rendre compte des recommandations qu'il contiendra".

Le premier magistrat a mentionné qu'il y aura lieu pour le conseil municipal de déterminer les avantages, tant au point de vue financier qu'au point de vue améliorations. "Il nous fera plaisir, dit-il, de tenir le public au courant des événements qui surviendront dès que nous serons en mesure de le faire".

On sait que lors d'une séance antérieure du conseil de ville, le premier magistrat, le maire Lucien Filion avait déclaré: "C'est une question à laquelle le conseil de ville doit répondre à l'effet de procéder

dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver, à l'aménagement de l'hôtel de ville".

Le maire Filion avait mentionné qu'il était du désir du conseil de ville de procéder à l'agrandissement de l'hôtel de ville dès le 15 octobre prochain. Ce projet des dirigeants de la ville de La Tuque cadra dans le programme d'encouragement des travaux d'hiver, qui débutera au cours du mois d'octobre prochain.

Ce projet d'agrandissement de l'hôtel de ville actuel fait vraisemblablement suite à la décision du ministère de conserver à l'hôtel de ville les bureaux de la cour du Magistrat et de la cour Supérieure, de même que le bureau du greffier de la cour.

On souvient que la ville de La Tuque en participant l'an dernier au programme d'encouragement des travaux d'hiver touchait cent pour cent du coût de la main-d'œuvre. L'an dernier, La Tuque était classée comme une ville dont le chômage est intense et économiquement faible.

On ignore pour le moment, si la municipalité profitera des mêmes avantages du programme conjoint des gouvernements fédéral et provincial.

Demande de prêt refusée par la Régionale

Le professeur Jacques Rivard a demandé en vain à la Commission scolaire régionale Les Vieilles Forges de lui prêter \$2.500 par année pendant trois ans pour lui permettre de suivre un cours en orientation. Il offrait ensuite ses services et un remboursement à contrat.

Le secrétaire Fernand Duchaine a cité l'article 1106B du code de l'Association professionnelle des Instituteurs catholiques qui fait état d'un tel procédé. Cependant, la commissaire Paul Desmarais a cru que c'était la créer un précédent et qu'on aurait 10 demandes par la suite.

La commissaire Roland Leroux a d'abord proposé qu'on l'endosse auprès d'une caisse populaire Desjardins, à la condition qu'il travaille ensuite pour la régionale. Le commissaire Boisclair s'était demandé s'il ne s'agissait pas d'une procédure ultra-vires, mais le secrétaire a alors répondu par l'article de la constitution de l'Association professionnelle des instituteurs.

La commissaire Desmarais fut alors d'avis qu'on l'appuie dans sa demande d'emprunt, mais les commissaires Roland Leroux et Guy Boisclair ont mentionné que la Commission scolaire de Trois-Rivières avait déjà consenti à un tel geste et que des embêtements étaient survenus par la suite.

Le secrétaire Duchaine conclut finalement, mais en vain, que ça assurerait au moins un orienteur à la Régionale, mais la demande fut refusée.

Mme Gerald Brooke pourra voir son mari

MOSCOU (APP) — Mme Barbara Brooke, épouse de Gerald Brooke, citoyen britannique condamné le 22 juillet dernier à cinq ans de prison pour espionnage, a été autorisée à voir son mari demain annonce l'agence Tass. Mme Brooke est arrivée en URSS le 9 août.

On accuse réception de la charte

St-Alexis-des-Monts aura son centre touristique

par Maurice BELAND

Un désir depuis longtemps exprimé par des centaines de gens, mais jamais réalisé, deviendra réalité sous peu dans cette municipalité du nord du comté de Maskinongé.

En effet, un Centre touristique des mieux aménagés sera érigé, et le Syndicat du Développement Touristique de St-Alexis-des-Monts est déjà formé, et plus encore, on a en mains la charte et lettres patentes, le constituant en Corporation.

Parmi les membres faisant partie de ce syndicat on trouve des membres de divers groupements paroissiaux, dont la Jeune Chambre, la Société St-Jean-Baptiste, l'O.T., etc.

De plus, ce syndicat est formé selon la troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec, et toutes ces personnes ont rempli les formalités prescrites pour l'obtention de la charte demandée.

Deux membres en font partie. L'exécutif ou les officiers de St-Alexis-des-Monts, dans ce

Syndicat du Développement Touristique" sont: M. Ubald Giguère, président; Gilles Thibault, vice-président; E. Phémé Picard, 2e vice-président; Jacques Goudreau, secrétaire-trésorier.

Quant aux directeurs, ce sont M. Clavis Giguère, Gérard Beaulac, Richard Soucy, Camille Marinneau, Raymond Alard, Wadley Frappier, Alphonse Dupuis, Marion McMurray.

Et le dernier paragraphe du "précieux" document se termine de cette façon: "A ces causes, nous avons, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par la dite troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec, constitué, et par les présentes lettres patentes, constituons en Corporation les personnes suivantes."

Les lettres patentes, et-haut mentionnées sont datées du 14 juin 1965, et enregistrées le 26 juillet 1965.

Nombreuses démarches effectuées

Le président du Syndicat du

Rapport demandé sur les circonstances de la mort tragique de J.-L. Simard

LA TUQUE (RL) — "Je déplore énormément le malheur survenu mercredi soir dans les limites sud de la ville, alors que l'un de nos jeunes citoyens a trouvé une mort presque instantanée, quand son scooter est venu en collision avec une automobile." C'est ce que déclarait le premier magistrat de la ville de La Tuque, le maire Lucien Filion, à la suite de l'accident qui est survenu mercredi soir dernier sur le boulevard Ducharme et qui a entraîné la mort de Jean-Louis Simard, âgé de 22 ans.

Appel spécial du maire Filion aux amateurs de scooter

LA TUQUE (RL) — Le premier magistrat de la ville de La Tuque, le maire Lucien Filion a lancé un appel à toute la population de La Tuque, dans le but de l'inviter à la plus grande prudence sur la route. Il a par ailleurs demandé aux automobilistes de La Tuque d'être excessivement prudents au volant.

Le maire Filion a formulé une "demande très spéciale" aux jeunes gens propriétaires de scooter dans le but de les inviter à doubler de prudence au volant de leur véhicule, étant donné le danger naturel qu'offre un scooter.

"Ce véhicule, de dire le maire Filion, n'offre aucune protection et représente constamment un danger pour l'automobiliste qui les rencontre et pour celui qui le conduit. Je vais renouveler les instructions que le conseil municipal donnait au département de police afin que tout ceux qui sont au volant de ce véhicule fassent l'objet d'une surveillance incessante."

On soignera de façon très particulière l'exhibit des races canine et féline

LOUISEVILLE (M.B.) — On est présentement à organiser une exposition canine et féline qui sera présentée lors de l'exposition agricole régionale, à la fin d'août, à Louiseville même.

Le responsable de cette exposition est M. Ghislain Noël qui, dans une déclaration récente, tenait à souligner que l'inscription y est totalement gratuite et peut être faite par

On apprécie la disparition du dépôt

LA TUQUE (RL) — La Chambre de Commerce de La Tuque a dernièrement fait parvenir une lettre de remerciements et de félicitations à M. A. G. Tafel, surintendant de l'usine locale de la C.I.P. pour la disparition du dépôt à l'entrée sud de la ville qui avait été demandée par la Chambre.

Dans sa lettre, le mouvement déclarait: "A son assemblée régulière tenue le 9 courant, les membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce ont adopté à l'unanimité une résolution de remerciements et de félicitations à votre endroit, pour la prompte attention que vous avez apportée à notre suggestion faite à la ville de La Tuque pour la disparition du dépôt à l'entrée sud de la ville."

"Nous profitons également de la circonstance pour souligner publiquement le grand esprit de coopération que la compagnie Internationale de Papier du Canada apporte dans les différents domaines de notre vie économique".

Quant à la ville, elle est prête à verser \$15.000 pour se prévaloir de cet achat, vu les nombreuses dépenses qui devront être encourues pour l'aménagement de l'hôtel de ville dans cet édifice.

Echange de correspondances Depuis quelques mois déjà, il y a échange de correspondance entre la ville et la Corporation, et entre le député fédéral, et la ville, et aussi, entre le représentant du comté de Berthier-Maskinongé et le préposé à ladite Corporation des Biens de la Couronne qui est propriétaire de l'ancien bureau de poste, maintenant désaffecté, depuis la construction, et prise de possession du nouvel édifice fédéral, et central, sur la rue St-Aimé, érigé au coût de \$234.000.

Au conseil municipal, on a fait lecture de lettres datées du 29 mai et du 19 juillet, où la ville définit son regret de ne pouvoir payer le montant de la valeur marchande, soit \$25.800.

Selon la lettre des autorités

Par ailleurs, le maire Filion a mentionné qu'il avait demandé au chef de police, M. Larry Brown, de fournir au conseil municipal un rapport très détaillé sur les circonstances qui ont entouré cet accident, ainsi que sur les relations que cet accident pourrait avoir avec un entrecroisement de rue de garçon qui se déroulait mercredi soir, en dehors des limites de la ville de La Tuque dans un établissement public.

Le maire Filion a par ailleurs mentionné que le conseil municipal avait donné des instructions très sévères à la police pour surveiller les événements du genre des entrecroisements de rue de garçon, et même les proscrire si évidemment ceux-ci représentaient un danger public.

"J'espère ardemment, de dire le maire Filion, que ce fatal accident de mercredi n'est pas relié directement à cet entrecroisement de rue de garçon. Le conseil attendra sûrement avec impatience le rapport complet de la police." Le premier magistrat a par ailleurs mentionné que les membres du conseil étudieront ce rapport du département de police avec une attention toute particulière.

"Que la population sache bien, dit-il, que le conseil municipal réprouve ces gestes irréfléchis de quelques organisateurs trop enflammés. Et si, comme on me l'a rapporté, le futur mariage a été l'objet de tant d'attentions" de la part de ses amis, qui l'auraient même placé dans un cercueil, et bien l'estime que c'est toujours les choses décidément trop loin. Encore une fois, le département de la police devra fournir des éclaircissements complets sur la façon d'agir de certains gens."

En ce qui concerne les traverses de piétons, les membres du bureau de direction ont examiné la situation, et tous sont unanimes à reconnaître que les automobilistes apportent une attention spéciale pour respecter l'espace réservé pour les piétons.

Par ailleurs, il était mentionné dans la lettre à la municipalité qu'il n'était pas besoin d'établir davantage sur le travail des cadets policiers puisque toute la population a pu voir à l'oeuvre lors des derniers événements touristiques d'importance qui avaient lieu à La Tuque.

Par ailleurs, le maire Filion a mentionné qu'il avait demandé au chef de police, M. Larry Brown, de fournir au conseil municipal un rapport très détaillé sur les circonstances qui ont entouré cet accident, ainsi que sur les relations que cet accident pourrait avoir avec un entrecroisement de rue de garçon qui se déroulait mercredi soir, en dehors des limites de la ville de La Tuque dans un établissement public.

Le maire Filion a par ailleurs mentionné que le conseil municipal avait donné des instructions très sévères à la police pour surveiller les événements du genre des entrecroisements de rue de garçon, et même les proscrire si évidemment ceux-ci représentaient un danger public.

"J'espère ardemment, de dire le maire Filion, que ce fatal accident de mercredi n'est pas relié directement à cet entrecroisement de rue de garçon. Le conseil attendra sûrement avec impatience le rapport complet de la police." Le premier magistrat a par ailleurs mentionné que les membres du conseil étudieront ce rapport du département de police avec une attention toute particulière.

"Que la population sache bien, dit-il, que le conseil municipal réprouve ces gestes irréfléchis de quelques organisateurs trop enflammés. Et si, comme on me l'a rapporté, le futur mariage a été l'objet de tant d'attentions" de la part de ses amis, qui l'auraient même placé dans un cercueil, et bien l'estime que c'est toujours les choses décidément trop loin. Encore une fois, le département de la police devra fournir des éclaircissements complets sur la façon d'agir de certains gens."

En ce qui concerne les traverses de piétons, les membres du bureau de direction ont examiné la situation, et tous sont unanimes à reconnaître que les automobilistes apportent une attention spéciale pour respecter l'espace réservé pour les piétons.

Par ailleurs, il était mentionné dans la lettre à la municipalité qu'il n'était pas besoin d'établir davantage sur le travail des cadets policiers puisque toute la population a pu voir à l'oeuvre lors des derniers événements touristiques d'importance qui avaient lieu à La Tuque.

Par ailleurs, le maire Filion a mentionné qu'il avait demandé au chef de police, M. Larry Brown, de fournir au conseil municipal un rapport très détaillé sur les circonstances qui ont entouré cet accident, ainsi que sur les relations que cet accident pourrait avoir avec un entrecroisement de rue de garçon qui se déroulait mercredi soir, en dehors des limites de la ville de La Tuque dans un établissement public.

Le maire Filion a par ailleurs mentionné que le conseil municipal avait donné des instructions très sévères à la police pour surveiller les événements du genre des entrecroisements de rue de garçon, et même les proscrire si évidemment ceux-ci représentaient un danger public.

"J'espère ardemment, de dire le maire Filion, que ce fatal accident de mercredi n'est pas relié directement à cet entrecroisement de rue de garçon. Le conseil attendra sûrement avec impatience le rapport complet de la police." Le premier magistrat a par ailleurs mentionné que les membres du conseil étudieront ce rapport du département de police avec une attention toute particulière.

"Que la population sache bien, dit-il, que le conseil municipal réprouve ces gestes irréfléchis de quelques organisateurs trop enflammés. Et si, comme on me l'a rapporté, le futur mariage a été l'objet de tant d'attentions" de la part de ses amis, qui l'auraient même placé dans un cercueil, et bien l'estime que c'est toujours les choses décidément trop loin. Encore une fois, le département de la police devra fournir des éclaircissements complets sur la façon d'agir de certains gens."

En ce qui concerne les traverses de piétons, les membres du bureau de direction ont examiné la situation, et tous sont unanimes à reconnaître que les automobilistes apportent une attention spéciale pour respecter l'espace réservé pour les piétons.

Par ailleurs, il était mentionné dans la lettre à la municipalité qu'il n'était pas besoin d'établir davantage sur le travail des cadets policiers puisque toute la population a pu voir à l'oeuvre lors des derniers événements touristiques d'importance qui avaient lieu à La Tuque.

Par ailleurs, le maire Filion a mentionné qu'il avait demandé au chef de police, M. Larry Brown, de fournir au conseil municipal un rapport très détaillé sur les circonstances qui ont entouré cet accident, ainsi que sur les relations que cet accident pourrait avoir avec un entrecroisement de rue de garçon qui se déroulait mercredi soir, en dehors des limites de la ville de La Tuque dans un établissement public.

Le maire Filion a par ailleurs mentionné que le conseil municipal avait donné des instructions très sévères à la police pour surveiller les événements du genre des entrecroisements de rue de garçon, et même les proscrire si évidemment ceux-ci représentaient un danger public.

"J'espère ardemment, de dire le maire Filion, que ce fatal accident de mercredi n'est pas relié directement à cet entrecroisement de rue de garçon. Le conseil attendra sûrement avec impatience le rapport complet de la police." Le premier magistrat a par ailleurs mentionné que les membres du conseil étudieront ce rapport du département de police avec une attention toute particulière.

"Que la population sache bien, dit-il, que le conseil municipal réprouve ces gestes irréfléchis de quelques organisateurs trop enflammés. Et si, comme on me l'a rapporté, le futur mariage a été l'objet de tant d'attentions" de la part de ses amis, qui l'auraient même placé dans un cercueil, et bien l'estime que c'est toujours les choses décidément trop loin. Encore une fois, le département de la police devra fournir des éclaircissements complets sur la façon d'agir de certains gens."

En ce qui concerne les traverses de piétons, les membres du bureau de direction ont examiné la situation, et tous sont unanimes à reconnaître que les automobilistes apportent une attention spéciale pour respecter l'espace réservé pour les piétons.

Par ailleurs, il était mentionné dans la lettre à la municipalité qu'il n'était pas besoin d'établir davantage sur le travail des cadets policiers puisque toute la population a pu voir à l'oeuvre lors des derniers événements touristiques d'importance qui avaient lieu à La Tuque.

Par ailleurs, le maire Filion a mentionné qu'il avait demandé au chef de police, M. Larry Brown, de fournir au conseil municipal un rapport très détaillé sur les circonstances qui ont entouré cet accident, ainsi que sur les relations que cet accident pourrait avoir avec un entrecroisement de rue de garçon qui se déroulait mercredi soir, en dehors des limites de la ville de La Tuque dans un établissement public.

Le maire Filion a par ailleurs mentionné que le conseil municipal avait donné des instructions très sévères à la police pour surveiller les événements du genre des entrecroisements de rue de garçon, et même les proscrire si évidemment ceux-ci représentaient un danger public.

"J'espère ardemment, de dire le maire Filion, que ce fatal accident de mercredi n'est pas relié directement à cet entrecroisement de rue de garçon. Le conseil attendra sûrement avec impatience le rapport complet de la police." Le premier magistrat a par ailleurs mentionné que les membres du conseil étudieront ce rapport du département de police avec une attention toute particulière.

"Que la population sache bien, dit-il, que le conseil municipal réprouve ces gestes irréfléchis de quelques organisateurs trop enflammés. Et si, comme on me l'a rapporté, le futur mariage a été l'objet de tant d'attentions" de la part de ses amis, qui l'auraient même placé dans un cercueil, et bien l'estime que c'est toujours les choses décidément trop loin. Encore une fois, le département de la police devra fournir des éclaircissements complets sur la façon d'agir de certains gens."

En ce qui concerne les traverses de piétons, les membres du bureau de direction ont examiné la situation, et tous sont unanimes à reconnaître que les automobilistes apportent une attention spéciale pour respecter l'espace réservé pour les piétons.

Par ailleurs, il était mentionné dans la lettre à la municipalité qu'il n'était pas besoin d'établir davantage sur le travail des cadets policiers puisque toute la population a pu voir à l'oeuvre lors des derniers événements touristiques d'importance qui avaient lieu à La Tuque.

Par ailleurs, le maire Filion a mentionné qu'il avait demandé au chef de police, M. Larry Brown, de fournir au conseil municipal un rapport très détaillé sur les circonstances qui ont entouré cet accident, ainsi que sur les relations que cet accident pourrait avoir avec un entrecroisement de rue de garçon qui se déroulait mercredi soir, en dehors des limites de la ville de La Tuque dans un établissement public.

Le maire Filion a par ailleurs mentionné que le conseil municipal avait donné des instructions très sévères à la police pour surveiller les événements du genre des entrecroisements de rue de garçon, et même les proscrire si évidemment ceux-ci représentaient un danger public.

"J'espère ardemment, de dire le maire Filion, que ce fatal accident de mercredi n'est pas relié directement à cet entrecroisement de rue de garçon. Le conseil attendra sûrement avec impatience le rapport complet de la police." Le premier magistrat a par ailleurs mentionné que les membres du conseil étudieront ce rapport du département de police avec une attention toute particulière.

"Que la population sache bien, dit-il, que le conseil municipal réprouve ces gestes irréfléchis de quelques organisateurs trop enflammés. Et si, comme on me l'a rapporté, le futur mariage a été l'objet de tant d'attentions" de la part de ses amis, qui l'auraient même placé dans un cercueil, et bien l'estime que c'est toujours les choses décidément trop loin. Encore une fois, le département de la police devra fournir des éclaircissements complets sur la façon d'agir de certains gens."

En ce qui concerne les traverses de piétons, les membres du bureau de direction ont examiné la situation, et tous sont unanimes à reconnaître que les automobilistes apportent une attention spéciale pour respecter l'espace réservé pour les piétons.



L'ÉVÊQUE DU diocèse, S. Exc. Mgr G.-L. Pelletier, a béni, jeudi soir, la nouvelle cloche de l'église de Louiseville. On voit ici Son Excellence au cours de la cérémonie de bénédiction. A l'occasion du tricentenaire de notre ville, la cloche a été baptisée: "Cloche du Tricentenaire".

"Cet événement perpétue la chaîne de votre histoire"

Par Maurice BELAND

LOUISEVILLE — C'est devant une foule de fidèles que s'est déroulée la cérémonie de bénédiction d'une nouvelle cloche, en l'église paroissiale, jeudi soir, par Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières.

De nombreux prêtres, y compris le curé-chanoine de la paroisse, étaient présents. On y remarquait, de plus, plusieurs hommes et femmes en costumes d'époque du 19e siècle.

On diffère d'une semaine la remise de l'usine de chemises

LA TUQUE (RL) — La nouvelle usine de chemises ne sera pas livrée à la Canadian Converter avant une semaine. En effet, c'est ce que déclarait en substance, le premier magistrat de la ville de La Tuque, le maire Lucien Filion.

On sait qu'au tout début cette usine devait être prête ce

mois de juillet. Cependant, plusieurs événements incontrôlables ont empêché aux dirigeants de la municipalité de remettre cette bâtisse à la Canadian Converter.

Le maire Filion a expliqué que ce nouveau retard est imputable à une industrie qui

fournissait la tulle pour le plancher. En effet, la compagnie qui devait faire parvenir la tulle nécessaire au recouvrement du plancher a dû arrêter momentanément sa production, à la suite d'une panne.

La firme des Entreprises Goulet de La Tuque, en charge de la construction de cette usine, aurait encore une semaine pour faire le recouvrement du plancher qui représente une superficie totale de 20.000 pieds carrés.

Par ailleurs, le premier magistrat, le maire Filion a mentionné qu'il avait rencontré les dirigeants de la Canadian Converter, et ces derniers se sont dits énormément satisfaits de l'usine même si un retard s'est produit.

"Les dirigeants de la compagnie, de dire le maire Filion, ont déclaré qu'ils ont trois semaines, un mois, un groupe imposant d'employés seront au travail pour la production".

Le maire Filion a déclaré en terminant qu'il avait entendu dire que quelques filles de La Tuque seraient en entrainement à l'usine du Cap-de-la-Madeleine et que cet entrainement était pour une période de un mois.

Le maire Jean-Jacques Poliquin soulignera la bienvenue au maire de La Tuque, M. Lucien Filion et l'invitera à signer le livre d'or.

A huit heures les deux fanfares paraderont dans les rues de la ville et à huit heures trente, les musiciens de La Tuque sous la direction du professeur Aubert Mongrain, donneront un concert dans le kiosque du Carré Royal. En cas de pluie, ce concert aura lieu à l'auditorium municipal. Demain dimanche, il y aura pique-nique dans les Iles de Sorel pour les membres des deux fanfares.

Rappelons que l'Harmonie Calixa Lavallée de Sorel s'était rendue à La Tuque les 10 et 11 juillet dernier. Les musiciens sorelois avaient à cette occasion, été reçus par le maire Filion et avaient donné un concert dans cette ville.

La Place Marie-Victorin en chantier

Je suis fier d'être le premier à construire le premier édifice de la Place Victorin disponible à l'automne.

8 logements de 5 pièces
8 " " 4 " "
6 " " 2 " "

entièrement chauffé à l'électricité.

Maurice Houle
NICOLET-SUD
Tél.: 99 W

La Compagnie NIMO félicite le pionnier de la Place Marie-Victorin, M. Maurice Houle, promoteur de la 1ère construction.

Gérard Malouin
Dr Armand St-Onge

Julien Duval
Entrepreneur général
St-Monique de Nicolet.